

Rapide histoire d'une lente formation

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1433-1434

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapide histoire d'une

lente formation

La Commission fédérale pour les questions féminines persiste... et signe un deuxième dossier de sa série Femmes Pouvoir et Histoire. Se dévore comme un roman!

La première partie - environ 150 feuilles quasi volantes, agrafées par paquets thématiques comprenant une introduction, une chronologie et une bibliographie, serrées dans une élégante fourre cartonnée rouge - paraît en 1998 à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Etat fédéral.



Frauen Macht Geschichte
Femmes Pouvoir Histoire
Donne Potere Storia

Teil II: Bildung
Partie II: Formation
II parte: Formazione



Consacrée aux Evénements de l'histoire des femmes et de l'égalité des sexes en Suisse de 1848 à 1998, elle

allie remarquablement bien les petites histoires à la chronologie historique. On y découvre, ou redécouvre, une foule de noms dans le volet consacré au mouvement des femmes. On suit pas à pas la dure conquête de ce fameux droit de vote et d'éligibilité. La lutte étant tout aussi âpre pour arriver à l'égalité des droits.

Qualité équivalente pour cette deuxième partie plus mince - environ 50 feuilles - et serrée dans une fourre jaune cette fois. Parue cet été, elle est consacrée à la formation des femmes et recouvre la même période, soit celle de 1848 à 1998.

Le premier volet est intitulé «Education des filles et mixité» - vaste sujet. On y constate que si l'école obligatoire pour tous est introduite en 1830, il faudra attendre les années 60, ce un siècle plus tard, pour obtenir l'expansion de l'instruction et l'introduction de la mixité à tous les niveaux de l'école primaire et secondaire. Ces quelques chiffres placés côte à côte permettent de noter combien les acquis sont récents et par là même fragiles. D'autant plus fragiles que force est de constater que malgré une formidable percée des filles - depuis 1994, elles forment une petite majorité des élèves préparant la maturité - elles continuent à se cantonner dans des professions ou des études qui les limitent en matière de débouchés ou de carrières.

A propos de fragilité, un court texte pour l'année 1920 interpelle: Ces trois premières jeunes filles entrent à l'École cantonale zurichoise de jeunes gens. L'année suivante, le Conseil d'Etat décide cependant de ne plus accepter de jeunes filles. Ce n'est qu'en 1976 que la mixité sera introduite dans cette école. Une foule d'interrogations concernant la ou les raisons de cet interdit viennent à l'esprit: serait-ce parce qu'elles ont troublé les garçons? Peu probable vu l'éducation des filles à cette époque, sans compter que s'il y avait eu des échauffourées romantiques, elles auraient été rendues publiques afin de justifier la non présence des trouble-fête en jupons. Ou

serait-ce plutôt parce que les jeunes filles étaient trop brillantes et que les garçons risquaient de prendre froid à l'ombre de leurs bonnes notes?

Edifiant également, le volet concernant la formation professionnelle. Pas étonnant, au vu de l'histoire, que les jeunes filles choisissent encore et toujours des voies professionnelles liées au ménage, social, soins et enseignement: l'histoire de la formation professionnelle féminine est synonyme de ménage, social, soins et enseignement. Pendant des décennies, dès l'ouverture de la première institution de formation des institutrices à Lausanne en 1837, tout ce qui se crée comme école est lié à ces domaines. Le poids de la société est si fort que si une entreprise veut transgresser, les dirigeants ou la base lui cassent les reins. La preuve, entre 1865 et 1868, dans plusieurs villes, les typographes, bien organisés sur le plan syndical, boycottent toutes les imprimeries qui, à l'encontre du règlement d'apprentissage en vigueur, forment et emploient des jeunes filles. Le fait est que les typos, s'ils ont été fort actifs dans la défense des droits en général, sont restés entre eux. Le monde de l'imprimerie et des machines a été jusqu'à récemment fort peu ouvert aux femmes. Même histoire pour l'administration postale en 1894 qui sous la pression de l'Union suisse des employés des postes cesse de prendre des apprenties.

Le troisième volet est dédié aux femmes à l'université, parcours de la combattante s'il en est. En effet, après avoir obtenu des diplômes en médecine, droit, théologie, encore fallait-il pouvoir travailler dans ces domaines. Nombre d'étudiantes se sont dès lors engagées dans le mouvement féministe en faveur des droits politiques, économiques et sociaux des femmes.

Brigitte Mantilleri

Commandes par courrier
ou par fax (031 325 50 58)
à: EDMZ, 3003 Berne.
N° de commande pour la partie I 301.911.1f,
pour la partie II 301.924f.